**Montage/SUPPLEMENT/P5/5.800 caractères dont un encadré et photo**

**Ph Itw Sn Citec : Brahima Traoré, Directeur général de la Sn Citec**

**Brahima Traoré DG SN Citec**

**« Nous saluons les mesures effectives de régulation du gouvernement »**

**Le secteur de l’huilerie est celui qui compte le plus d’unités de transformation dans la zone industrielle de Bobo-Dioulasso. Sa place est déterminante dans l’approvisionnement du marché national mais fait face à des menaces : concurrence déloyale des produits importés, etc. Brahima Traoré, DG de la première industrie du secteur est sur la même longueur d’ondes avec le gouvernement, mais les efforts doivent être maintenus**

* **En tant que leader de la production et de la commercialisation de l’huile alimentaire à base de graine de coton au Burkina-Faso quel est votre regard sur le secteur ?**

Notre regard actuel se résume à trois niveaux :

Sur la production, notre secteur enregistre une insuffisance de la principale matière première (la Graine de coton) pour couvrir les capacités de production installées en vue d’impacter de façon plus significative l’offre en quantité et en qualité pour soutenir la sécurité alimentaire avec l’huile comestible principalement destinée à la consommation humaine et les coproduits (Aliment de bétail et tourteau de coton) pour l’alimentation animale au Burkina-Faso.

En réponse à cette problématique, il importe de procéder à la relecture du cahier des charges et de veiller à la stricte application de toutes les dispositions en vue de permettre une valorisation optimale de la précieuse matière première qui est la graine de coton.

Une politique de soutien de l’Etat pour permettre la diversification par la transformation des autres matières premières oléagineuses telle que le Soja, le tournesol, l’arachide etc sont plus que nécessaire pour palier à la faiblesse de la production de la graine de coton et permettre aux industries de maintenir leurs activités de trituration tout au long de l’année.

Sur la commercialisation : Notre secteur reste confronté à la forte concurrence déloyale résiduelle observée sur les marchés notamment par les constats de ventes matérialisées par de simples bordereaux de livraison ou de reçus de paiement nonobstant l’obligation de la facture normalisée en vigueur.

Cette situation crée une concurrence déloyale de l’ordre de 20,36% avec des prix hors taxes (hors TVA et hors BIC) sur tout le réseau de distribution des huiles alimentaires et du savon de ménage.

Elle ne permet pas à l’Etat d’optimiser notamment le recouvrement des recettes fiscales pour le compte du trésor public.

Globalement, si l’ensemble des textes existants en vigueur s’appliquent à l’importation, à la production et à la commercialisation des huiles alimentaires et des savons , les productions nationales occuperaient mieux leur place dans l’approvisionnement du marché et pour le développement de l’économie nationale par l’optimisation de la valorisation des produits locaux notamment la graine de coton actuellement principale matière première oléagineuse au Burkina-Faso.

Sur les mesures de régulation : Il faut saluer l’application effective des mesures de régulation avec la forte implication du Ministre de l’Industrie, du Commerce et de l’Artisanat et de toutes ces équipes mobilisées que nous tenons à saluer pour leur sens très élevé du patriotisme.

* **Le gouvernement à travers le ministère en charge de l’industrie est-il dans la bonne direction avec les mesures contre la fraude pour protéger nos huileries ?**

Tout le gouvernement mobilisé est dans la bonne direction pour lutter contre la fraude à travers la mise en place notamment des Brigades Mobiles de Contrôles (B.M.C), le renforcement des contrôles au niveau des administrations douanières et fiscales avec des résultats appréciables qui méritent d’être renforcés et soutenus.

Le gouvernement est encouragé à poursuivre les efforts d’assainissement du marché en vue de l’application stricte des textes réglementaires à tous les acteurs notamment par le respect du cahier de charges pour la production, l’importation et la commercialisation.

* **Quelle appréciation faites-vous des mesures structurelles du gouvernement**

Nous sommes entièrement satisfaits de l’action du gouvernement au profit des industries locales.

Depuis la mise en œuvre des mesures structurelles pour la régulation du marché suite à la grave crise commerciale imposée au secteur de l’huilerie en 2018, nous constatons une nette amélioration de la situation des industries de production de l’huile alimentaire et des coproduits (Aliments de bétail et tourteaux de coton).

* **Et quelles sont les préoccupations urgentes que vous souhaitez voir régler pour le quinquennat en cours ?**

En ce qui concerne le volet des préoccupations résiduelles pour le quinquennat, nous souhaitons la poursuite des efforts d’assainissement à travers la pleine application de tous les textes à tous les acteurs économiques.

Il s’agira principalement de renforcer les mesures ci-après :

La sécurisation des approvisionnements en matières premières des principales industries de production d’huile alimentaire pour un retour à un niveau d’activités appréciables par la meilleure occupation des capacités installées ce qui impactera les niveaux d’offres d’huile alimentaire de qualité au profit des populations et une plus-value importante pour toute la chaîne de valeur du coton et pour le développement de l’élevage ;

La mise en place d’un observatoire de l’industrie pour identifier les causes potentielles des situations de crise commerciale et les mesures d’assainissement à mettre en œuvre à bonne date ;

L’application stricte des textes règlementaires à l’importation, à la production et à la commercialisation des huiles alimentaires et des savons à tous les acteurs (Industriels, Importateurs et Distributeurs);

Le renforcement de la surveillance des marchés avec des actions énergiques de poursuite à engager auprès des autorités compétentes pour les cas présumés de fraudes fiscales et douanières ;

* **Le Dialogue avec le ministre de l’Industrie, du Commerce et de l’Artisanat est t’il de bonne qualité ?**

Nous confirmons l’excellente qualité du dialogue avec le Ministre Harouna KABORE.

Nous apprécions ses capacités d’écoute, de disponibilité et d’implication personnelle dans la mise en œuvre de toutes les actions initiées. L’économie se construit à partir de la production. Et nous saluons la forte implication des autorités de faire en sorte que la transformation structurelle passe par la production locale. Nous tenons à les remercier pour cet engagement.

**Propos recueillis par JB**